

## Faune

# Québec et Ottawa reculent sur la protection du chevalier cuivré

Les deux gouvernements sont bien au fait de la situation critique de cette espèce menacée.

Publié à 0h00

4 min.



**Photo: Marie-France Coallier Le Devoir** La situation du chevalier cuivré est si critique que le gouvernement du Québec finance depuis plusieurs années un programme de reproduction artificielle pour tenter de sauver ce poisson qui existe uniquement au Québec.

**ALEXANDRE SHIELDS**

Pôle environnement

**ARTICLE**

Pourquoi faire confiance au *Devoir* ?

Les gouvernements du Québec et du Canada ont décidé de sabrer dans des mesures de protection du chevalier cuivré, une espèce au seuil de l'extinction, a appris *Le Devoir*. Ces décisions surviennent alors que **le fédéral est poursuivi** pour avoir autorisé le port industriel de Contrecoeur à détruire une partie de l'« habitat essentiel » à la survie de ce poisson qui existe uniquement au Québec.

Selon ce qu'on peut lire dans un document obtenu par *Le Devoir*, le gouvernement caquiste a décidé de « suspendre » la publication des « nouveaux plans de rétablissement » du chevalier cuivré, mais aussi les rencontres de « l'Équipe de rétablissement » de **cette espèce en voie de disparition**, et ce, pour au moins un an.

**Cette équipe**, qui existe depuis plus de 20 ans, compte notamment le ministère de l'Environnement du Québec, Pêches et Océans Canada (MPO), Parcs Canada, des comités voués à la protection des cours d'eau, mais aussi le Biodôme de Montréal. Ce regroupement d'experts, de scientifiques et de représentants du gouvernement du Québec et du Canada coordonne les efforts de conservation de cette espèce dont l'habitat se limite à une petite portion du fleuve Saint-Laurent et de la rivière Richelieu.

Pour justifier sa décision, le gouvernement caquiste fait valoir que le ministère de l'Environnement « a entrepris une réflexion visant à moderniser l'approche du rétablissement au Québec », mais sans donner davantage de détails dans la lettre signée par le directeur principal de la Direction principale des espèces menacées ou vulnérables, Antoine Nappi.

Cette suspension a été décidée avant la publication du prochain « bilan du rétablissement » du chevalier cuivré, dont il ne subsiste que quelques centaines, voire quelques milliers d'individus. En réponse aux questions du *Devoir*, le ministère de l'Environnement assure toutefois que **le programme de reproduction artificielle de l'espèce** est maintenu. Depuis près de 20 ans, ce programme permet de produire en captivité puis d'ensemencer de jeunes chevaliers cuivrés dans la rivière Richelieu, où l'on retrouve les deux seules frayères connues de l'espèce.

## Frayère sans surveillance

Une de ces frayères, qui est considérée comme la plus importante, se situe dans un secteur désigné comme le « refuge faunique Pierre-Étienne-Fortin », aux rapides de Chambly. Or, même si la protection de cet écosystème est cruciale pour la survie du chevalier cuivré, *Le Devoir* a appris que le gouvernement fédéral a décidé de supprimer le financement qui était accordé par MPO pour la surveillance de ce milieu naturel protégé.

Une interdiction de toute présence humaine dans le refuge a été mise en place entre le 20 juin et le 20 juillet, période de reproduction du chevalier cuivré. Depuis plusieurs années, le Comité de concertation et de valorisation du bassin de la rivière Richelieu (COVABAR) effectuait donc une surveillance et des activités de « sensibilisation » dans ce secteur en période estivale.

Il faut dire qu'en été, le refuge est très fréquenté par les plaisanciers, mais aussi les pêcheurs et les baigneurs. Or, comme le reconnaît lui-même MPO, ces activités « constituent une menace au rétablissement de l'espèce », d'où l'importance du « gardiennage » financé par le fédéral pour faire respecter la réglementation. Dans un rapport publié le 6 mai dernier et intitulé « Progrès de la mise en œuvre du programme de rétablissement pour la période de 2019 à 2023 », MPO reconnaissait d'ailleurs l'importance du travail de « sensibilisation » du COVABAR.

Directeur général de la Société pour la nature et les parcs du Québec et spécialiste du chevalier cuivré, Alain Branchaud déplore la décision du gouvernement fédéral de sabrer dans la surveillance de ce site de fraie. « Le refuge faunique Pierre-Étienne Fortin abrite la plus importante frayère de chevalier cuivré au monde. Le gouvernement fédéral a la responsabilité de s'assurer que la Loi sur les espèces en péril est respectée et mettre fin à la surveillance durant la période de fraie de l'espèce serait une grave erreur tant d'un point de vue légal que de conservation », fait-il valoir.

M. Branchaud critique aussi la décision du gouvernement du Québec de suspendre les rencontres de l'Équipe de rétablissement de l'espèce. Il souligne que celle-ci survient alors que **le gouvernement fédéral est ciblé par une action en justice**, en raison de sa décision d'autoriser la destruction de portions de l'« habitat essentiel » du chevalier cuivré pour la construction du port industriel de Contrecoeur. Ces milieux naturels considérés comme cruciaux pour la survie de l'espèce seront détruits lors du dragage du fleuve Saint-Laurent sur une superficie équivalant à 20 terrains de soccer.

**Le gouvernement caquiste s'était opposé**, pour sa part, à la protection de cet habitat, qui est une obligation inscrite dans la Loi sur les espèces en péril du Canada. Québec y voyait un obstacle potentiel au développement économique, dont le port de Contrecoeur.

### INFOLETTRE

#### Le Courrier de l'environnement

Des enjeux environnementaux à la beauté de la nature, chaque mardi dans votre boîte courriel. [Voir plus d'infolettres.](#)

M'inscrire

J'accepte de recevoir les communications par courriel du Devoir. Vous pouvez vous désinscrire à tout moment en cliquant sur le lien de désinscription au bas d'un de nos courriels. [Politique de confidentialité.](#)

### AUSSI DANS LA SECTION ENVIRONNEMENT



#### La destruction d'habitats des Charlevoix prévue cet été

Québec pourrait autoriser le déboisement pour un projet éolien avant de recevoir le plan de compensation des promoteurs.

Publié le 15 avril

4 min.



#### Le plus gros projet industriel de Québec avance... derrière des portes closes

Une entreprise méconnue au Québec et Ottawa travaillent sur un projet d'exportation de gaz semblable à GNL Québec.

Publié le 28 mars

7 min.



#### Des navires méthaniers dans l'habitat de baleines menacées

Le trafic maritime lié à Marininvest Energy menacerait les baleines dans le Saint-Laurent, préviennent des scientifiques.

Publié le 28 mars

4 min.

### Suggérés pour vous

- Comprendre le bras de fer entre Québec et Terre-Neuve-et-Labrador **1**
- Le rapport qui a mené à la démission de Tamara Thermitus est invalidé **2**
- Temu et Shein gagnent du terrain au Québec **3**
- Le Québec a « mieux à offrir » que la Banque de la défense, estime Ruba Ghazal **4**
- Québec et Ottawa tardent à agrandir le parc marin du Saguenay-Saint-Laurent **5**

### À NE PAS MANQUER

POPULAIRES CETTE SEMAINE

EN CONTINU

SUGGÉRÉS POUR VOUS



Les archives de journaux franco-canadiens sont à risque

**1**



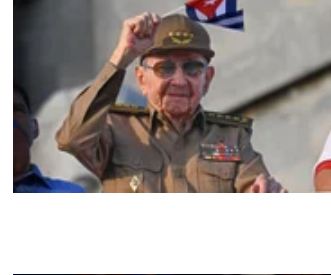
Le pire des scénarios climatiques est écarté, mais le meilleur aussi

**2**



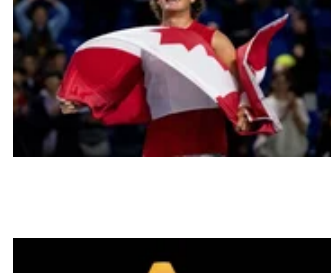
Québec doit protéger les sorties culturelles scolaires, plaident des organismes

3



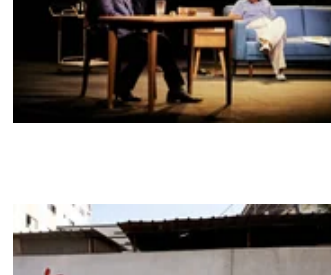
La justice américaine inculpe l'ex-président cubain Raúl Castro

4



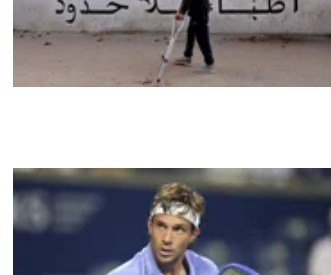
Après une absence de 52 ans, la Coupe Davis sera de retour à Québec

5



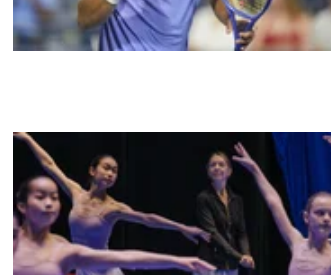
«Baldwin and Buckley at Cambridge»: réentendre les arguments de James Baldwin

6



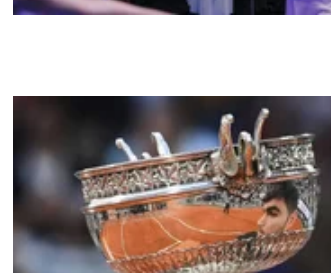
Trente-sept ONG seront bel et bien interdites par Israël d'exercer à Gaza et en Cisjordanie

7



Galarneau s'approche du tableau principal des Internationaux de France

8



«Le lac»: réunir les générations de danseuses

9



À Roland-Garros, les joueurs seront moins disponibles afin de protester contre les bourses

10

**MOTS CLÉS** poisson, faune, espèce menacée, Pêches et Océans Canada, chevalier cuirvé

**T** Pourquoi faire confiance au *Devoir* ?

**S'ABONNER**

- Abonnez-vous au *Devoir*
- Infolettres
- Gérer votre abonnement
- Le Devoir* en classe
- Flux RSS

**À PROPOS**

- À propos de nous
- Politique de confidentialité
- Conditions d'utilisation
- Participation aux commentaires
- Plan du site
- Registre des publicités électorales fédérales
- Pourquoi faire confiance au *Devoir* ?

**NOUS JOINDRE**

- Direction
- Service à la clientèle
- Service de la publicité
- Rédaction
- Réagissez à nos contenus
- Besoin d'aide ?

**SERVICES**

- Avis publics et appels d'offres
- Avis de décès
- Jeux
- Éditions Somme toute *Le Devoir*
- Communiqués de presse

**SUIVEZ LE DEVOIR**

**TÉLÉCHARGER L'APPLICATION**



Que cherchez-vous?

**RECHERCHER**

**LE**

Politique de confidentialité | Conditions d'utilisation